

## Une page de l'histoire de la Société des Amis du Vieil Annecy

### C'ETAIT « LE MUSEE SAVOYARD » DES AMIS DU VIEIL A NNECY

**Peut-être que certains sociétaires ignorent l'existence du *Musée savoyard*, créé et exploité par la Société des Amis du Vieil Annecy, au Palais de l'île, à partir de 1942. L'ouverture de ce musée renvoie à la Seconde Guerre mondiale durant la période de la zone dite « libre » dont faisait partie Annecy ; les événements ne seront pas étrangers à l'initiative. Le musée disparaîtra en 1952, mais l'action des Amis du Vieil Annecy n'a pas été vaine ...**

\*

#### Un projet ancien

La création d'un musée avait été l'une des préoccupations de la Société des Amis du Vieil Annecy. Dès l'automne qui suit l'assemblée générale constitutive du 11 mars 1932, une visite du château avait été organisée en octobre pour les Sociétaires. La conclusion est consignée dans le registre des délibérations : « On se met d'accord pour demander à la ville, afin d'y installer un musée savoyard, non plus le château, mais un autre local, les vieilles prisons par exemple, qui sont d'un accès plus facile... le rez-de-chaussée et les quatre grandes salles semblent merveilleusement appropriés ».

En 1896, André Theuriet, « l'écrivain des bords du lac », avait défendu l'idée d'un musée patrimonial et d'art régional, comme beaucoup d'autres, mais c'était, avant tout, pour défendre le Palais de l'Isle, une nouvelle fois, condamné à la démolition<sup>1</sup> :

En décembre 1932, le président-fondateur de la Société des Amis du Vieil Annecy, Auguste Gruffaz, écrivait une longue lettre au maire Joseph Blanc pour lui demander la mise à disposition d'un local qui permettrait à la Société de

---

<sup>1</sup> On lira *Annessi 9* sur le Palais de l'Isle. André Theuriet proposait, par exemple, de reconstituer la chambre de

créer un musée. Le président argumente longuement en faveur de ce musée « qui deviendrait certainement une précieuse attraction pour la clientèle touristique ». Il considère « que ce n'est pas un rêve impossible à réaliser, l'exemple d'autres villes prouve surabondamment le contraire, et d'ailleurs bon nombre d'Annécien ont déjà fait des offres : meubles anciens, gravures, tableaux, dessins originaux, souvenirs historiques locaux, etc... ». Il précise que le musée des Amis du Vieil Annecy ne concurrencera pas le musée municipal installé au deuxième étage de l'hôtel-de-ville, celui de l'Académie florimontane : ce dernier présente « une collection d'objets d'art, de spécimens de la faune et de la flore de Savoie, de produits divers, que l'on visite à titre de curiosité ou de documentation », alors que le musée de la Société serait « le sanctuaire des souvenirs de la grande famille annécienne que la piété filiale des contemporains élèverait à la mémoire de nos ancêtres ». Le président explique que la Ville devra avancer de l'argent au départ, certes, mais bien vite « elle en gagnera par la perception d'un modique droit d'entrée ». La demande de locaux porte sur le Palais de l'Isle en priorité, mais aussi sur l'ancien évêché ou sur « tout autre local municipal disponible ».

La réponse apportée par le maire Joseph Blanc, en date du 23 décembre 1932, propose deux lieux : la cour du Palais de l'île et une pièce de l'ancien évêché. Le maire justifie ce choix : Si « Les pièces récoltées » ne craignent pas les intempéries, elles pourront être entreposées dans la cour du palais de l'Isle ; les autres « dans le galetas contigu à la salle de réunion de l'*Estudiantina*<sup>2</sup> si elles doivent être à l'abri ». Il est évident que la réponse faite l'est dans la perspective d'un musée à vocation archéologique et non pas historique et patrimonial.

### **Préfiguration d'un musée**

Pour disposer de locaux indépendants, les Amis du Vieil Annecy s'installent dans une pièce louée au premier étage de l'hôtel de Charmoisy, rue de l'Isle<sup>3</sup>. Le 23 mars 1934, les sociétaires se pressent pour l'inauguration de « la nouvelle salle aménagée pour servir de siège social et de lieu de réunion »<sup>4</sup>. Le président « remercie nommément toutes les personnes qui ont doté gracieusement la Société d'objets précieux par leur valeur artistique et historique

---

<sup>2</sup> Orchestre à plectre qui continue à être apprécié. C'est une des plus anciennes sociétés d'Annecy. Auguste Gruffaz en a été le président

<sup>3</sup> Local loué par Antoine Magnin propriétaire du 2<sup>e</sup> étage à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1933

<sup>4</sup> Plus tard, dans une lettre écrite au président Georges Grandchamp en 1962, le président Gruffaz évoquera la location « de deux salles »

que l'on peut maintenant admirer dans la salle ». Auguste Gruffaz développe les projets de la Société, dont la création d'un musée régional : « espoirs qui sont dès maintenant en voie de réalisation ». La décoration du local avec « objets et souvenirs » offerts par les membres du comité, permet de faire d'une pierre deux coups : le siège présentera un aspect plus sympathique et les Amis du Vieil Annecy disposeront d'un musée à l'état de préfiguration<sup>5</sup>.

Dans les années qui suivent, l'actualité des Amis du Vieil Annecy fait mention des nombreux dons, divers et variés qu'elle continue de recevoir. Par contre, le projet de musée n'apparaît plus dans les comptes rendus des assemblées statutaires.

Le rayonnement des Amis du Vieil Annecy conduit la Société à rechercher des locaux plus adaptés. En mai 1939, ils quittent la rue de l'île pour rejoindre l'hôtel Bagnorea du 18 rue Sainte-Claire où ils s'installent dans un vaste appartement.<sup>6</sup>

Le nouveau siège aménagé en « musée » connaît un vif succès si l'on se reporte au témoignage du président Gruffaz : « La réussite était parfaite, il fut très vite populaire et visité aussi par des personnages de marque »<sup>7</sup>.

### **Le projet de musée devient réalité**

En 1941, l'armistice a été signé il y a un peu plus d'une année, la France a été coupée en deux zones auxquelles il faut ne pas oublier les territoires à administration particulière ; Annecy appartient à la zone sud, celle de l'Etat français.

Le projet d'un musée par les Amis du Vieil Annecy va s'accélérer, c'est ce que nous révèle la séance de leur conseil d'administration du 29 août 1941 : « Après avoir pris connaissance des lettres de monsieur le Maire d'Annecy en date des 5 et 22 août 1941 relatives à la location d'une partie du Palais de l'Isle à la Société, (le comité) remercie le Conseil Municipal de son geste bienveillant ». Le rêve devient réalité : la Société des Amis du Vieil Annecy va pouvoir créer un vrai musée dans le prestigieux Palais de l'île qu'elle occupera pour le franc symbolique !

---

<sup>5</sup> Lettre adressée au président Georges Grandchamp, 1962

<sup>6</sup> Location de l'appartement Paccard : « Prière de céder le local le 1<sup>er</sup> octobre 1938 ». Le propriétaire refusera de le vendre à la Société

<sup>7</sup> Lettre de 1962 adressée au président Georges Grandchamp qui souhaitait recueillir un témoignage sur les débuts du musée

Le registre des délibérations reste très discret sur la coulisse de la négociation qui a conduit à ce résultat inespéré. Le président Gruffaz en dira un peu plus, un peu plus tard<sup>8</sup> : « A la suite d'une visite du maire d'Annecy, M. le général Cartier, j'ai été convoqué à la mairie pour m'entendre proposer d'avoir la mise à disposition, pour notre Société, notre siège, nos locaux et notre musée, le Palais de l'Isle ».

Effectivement, c'est le maire, le général Cartier nommé par Vichy, qui a pris l'initiative de mettre le premier étage du Palais de l'Isle aux Amis du Vieil Annecy.

Pourquoi cette détermination de la municipalité ? Elle s'inscrit dans l'idéologie de cette période qui incite les Français à la valorisation de leurs provinces, à la célébration des terroirs et à l'exaltation des racines de l'histoire de France. D'ailleurs, dans son discours inaugural du musée, le président Gruffaz fera explicitement référence à ces valeurs : « Aujourd'hui notre unique idéal est de prendre place, à l'appel du Maréchal, dans l'immense mouvement de résurrection provinciale qui, parti de tous les pays de France, est en train de donner à notre Patrie un visage renouvelé par sa variété ».

Les locaux mis par bail<sup>9</sup> pour un franc symbolique à la disposition de la Société, comprennent « les salles du rez-de-chaussée et le pèlo, ainsi que deux grandes salles au 1<sup>er</sup> étage »<sup>10</sup>. Le comité assurera la « restauration »<sup>11</sup> des locaux sans aucune subvention : « murs apparents et poutrelles nettoyées »<sup>12</sup>.

Le 8 juin 1942, le président Gruffaz fait savoir « que le musée est aménagé et pourra, sous peu, recevoir des visiteurs ». Le 11 juin, le maire, effectue une visite préliminaire : le président Gruffaz en profite pour lui faire remarquer : « le cadre déjà trop restreint de ces pièces où s'accumulent documents et souvenirs, et dont les murs sont couverts de tableaux, d'objets et de vestiges qui racontent les traditions, les coutumes et l'histoire de notre région au caractère si pittoresque ».

---

<sup>8</sup> Lettre de 1962 dans laquelle Auguste Gruffat évoque à nouveau le musée.

<sup>9</sup> Bail de cinq ans tacitement renouvelable

<sup>10</sup> « Les salles du premier étage furent réservées pour les réunions des Sociétés de Secours mutuel, à la compagnie des sapeurs-pompiers, et une petite salle contient une bibliothèque circulante. Au deuxième on installa la Bourse du Travail... ». *Promenade en zig-zag à travers Annecy* ; Jean Duffresne, Imprimerie commerciale d'Annecy, 1931

<sup>11</sup> L'architecte départemental du service des monuments historiques, Camille Blanchard, fera savoir que l'Architecte en chef critiquera le décrépissage des deux murs de la grande salle « car, dit-il, ces deux murs étaient certainement crépis autrefois ». Lettre à mademoiselle Bettevaux du 18 octobre 1944 ; archives SAVA

<sup>12</sup> Les travaux vont permettre de faire apparaître « une croix de Savoie et des entrelacs ». Il est aussi fait mention de la découverte du départ « d'un souterrain ».

Le musée est officiellement inauguré le 30 juin 1942, en présence du maire bien sûr, chaleureusement remercié ; la Société procède à son élection comme membre d'honneur.

Ce fut certainement la dernière cérémonie officielle du général Cartier à la tête de la municipalité annécienne : le 27 juillet, il sera « démissionné » pour avoir protesté contre l'agression sur François de Menthon<sup>13</sup>.

Pour éviter toute mauvaise interprétation, il faut préciser que le général Cartier n'était pas un collaborationniste, bien au contraire, il était un antinazi convaincu. L'ancien maire révoqué, - on saura que, même s'il n'y avait pas eu « l'incident de Menthon », Vichy préparait sa révocation -, se trouve menacé. Il devra se réfugier en Suisse pour ne pas être arrêté ; il aura le malheur de perdre son fils déporté<sup>14</sup>.

Au cours de l'été, le 12 août 1942, le Livre d'or de la Société fait état de la visite officielle du musée par l'Architecte en chef des Monuments Historiques venu de Paris : il félicite et encourage les Amis du Vieil Annecy<sup>15</sup>.

### **Un conservateur pour le Musée Savoyard**

Dénommé par la Société : *Musée des Amis du Vieil Annecy, Palais de l'Isle*<sup>16</sup>, mais communément appelé *Musée Savoyard*, parfois *Musée du vieil Annecy*, le musée sera administré par une commission mixte comprenant cinq représentants des Amis du Vieil Annecy dont le président Gruffaz, et cinq représentants de la Ville dont Franck Bourdier, conservateur municipal et directeur de la bibliothèque. Dans son propos tenu lors de la cérémonie inaugurale, le président Gruffaz avait adressé des remerciements appuyés à « monsieur Bourdier, le distingué et aimable conservateur », élu lui aussi membre d'honneur de la Société. Le président Gruffaz lui « adressait une prière » : « Lorsque le travail considérable de classement, de méthode et de goût qu'il a entrepris dans le grand musée Municipal sera accompli, nous espérons

---

<sup>13</sup> Le 2 mai 1942, prétendument convoqué par le maire, à la sortie de la mairie, François de Menthon opposé au régime de Vichy, sera molesté par le Service d'Ordre de la Légion (le SOL) puis précipité dans le bassin de la fontaine qui orne la place de l'Hôtel de Ville. Cet incident, sera considéré par les historiens, comme l'une des causes qui incitera les populations haut-savoyardes à prendre des distances avec Vichy et à s'engager dans la Résistance

<sup>14</sup> On pourra lire une biographie du général Cartier écrite par Georges Grandchamp, in *Annesci* 44, p 1079

<sup>15</sup> Un certain nombre de textes indiquent que l'inauguration s'est faite en présence de l'Inspecteur des Musées de France. Ni le Livre d'Or, ni le discours inaugural du président Gruffaz qui cite nommément de nombreuses personnes, dont les maçons qui ont travaillé au Palais de l'Isle, n'évoquent la présence de cette personnalité

<sup>16</sup> Réunion du 8 juin 1942 à 18 h au Palais de l'Isle ; registre des délibérations

qu'il gardera un peu de bienveillante sollicitude pour le nôtre et qu'il continuera à guider nos efforts ».

Le conservateur municipal sera très présent pour l'aménagement du musée du Palais de l'Isle. On comprend ainsi « le prêt à long terme du musée municipal » du 26 février 1943 : la liste impressionnante des objets confiés au *Musée savoyard* représente huit feuillets dactylographiés !

Dans le *Messenger*<sup>17</sup> du 23 juillet 1943, le journaliste Robert Laurent<sup>18</sup> rédige un article enthousiaste sur le « musée du vieil Annecy » visité par deux mille personnes la saison dernière. Le rédacteur salue les Amis du Vieil Annecy « à l'affût qu'ils sont des moindres transformations des maisons ou de leurs façades dont un ravalement disgracieux peut à lui seul détruire toute l'harmonie d'un quartier ». En conclusion : il invite « les indigènes » à venir au Palais de l'Isle.

Au début de l'année 1944, les Amis du Vieil Annecy créent le poste de « conservateur bénévole »<sup>19</sup> confié à une Annécienne : mademoiselle Simone Bettevaux, ancienne élève de l'École supérieure des Beaux-Arts de Paris et professeur de dessin au lycée Berthollet<sup>20</sup>.

La conservatrice a procédé à l'inventaire du *Musée savoyard*. Elle a consigné la liste des objets, donnés ou prêtés, dans un registre aux pages numérotées, suivant un plan préconisé par la direction des Musées de France et dont elle certifie la sincérité, le 15 septembre 1944.

### **Un appui municipal sans réserve**

Le 4 septembre 1944, soit quelques jours après la Libération du 19 août, mademoiselle Bettevaux écrit au maire d'Annecy « au sujet du Musée Savoyard du Palais de l'île que je suis chargée de réorganiser » : elle lui demande la mise à disposition de surfaces supplémentaires. Elle ne veut pas perdre de temps, car elle a appris que la municipalité va transférer la Bourse du

---

<sup>17</sup> Journal propriété de la famille Mossu de Thonon. Il sera un des seuls journaux autorisés à paraître après la Libération. En 1943, le bureau d'Annecy est situé au 6 rue du Pâquier

<sup>18</sup> Robert Laurent deviendra un journaliste de référence du *Dauphiné-Libéré* ; il sera élu « membre actif » de la Société en 1944

<sup>19</sup> La décision officielle est prise par l'assemblée générale statutaire du 11 février 1944

<sup>20</sup> Dans le document *Musée du Palais de l'Isle ; Historique et Travaux*, archives AVA, une chronologie retrace l'histoire du musée. Mademoiselle Bettevaux écrit pour l'année 1943 : « Au début de l'année, par les soins de la Société et de la Municipalité, le Musée est pourvu d'un Conservateur bénévole, mademoiselle Bettevaux... ». La Société s'est beaucoup réunie en 1943 et n'a jamais évoqué ni le poste de conservateur, ni le nom de mademoiselle Bettevaux. Dans le même document et toujours dans la rubrique de 1943, on lit que le comité de direction s'est réuni sous la présidence du maire, monsieur Lyard... Il n'est entré en fonction qu'en juin 1944. Mademoiselle Bettevaux a manifestement commis une erreur matérielle : au lieu d'écrire 1944, elle a écrit 1943

Travail qui occupe le second étage, dans l'immeuble de la rue de la République où avaient été réquisitionnés les locaux occupés par le *Palais du Vêtement*<sup>21</sup> durant la guerre.

Mais la nouvelle municipalité n'a pas encore été mise en place par les autorités de Libération ; dès le lendemain, elle réitère sa demande par un courrier identique adressé cette fois au Président du Comité Départemental de Libération, le CDL, présidé par Ostier.

La lettre de la conservatrice des Amis du Vieil Annecy se révèle d'une efficacité tout à fait remarquable, puisque le conseil municipal qui vient juste d'être désigné par le Comité de Libération, et qui se réunit le samedi 30 septembre 1944 sous la présidence du maire Albert Lyard, adopte le rapport du docteur Henri Voisin sur le musée Savoyard : « Par lettre du 4 septembre 1944, Mlle Simone Bettevaux, Conservateur du Musée Savoyard du Palais de l'île, sollicite de la Ville pour l'aménagement de ce Musée, la totalité de ce bâtiment. Un crédit municipal de 5000frs a été antérieurement inscrit au Budget Supplémentaire 1944 de la Ville, pour étude du plan définitif d'organisation intérieure. Votre Commission vous propose d'affecter la totalité des bâtiments à l'aménagement de ce *Musée Savoyard*, dès le transfert des services de la Bourse du Travail dans ses nouveaux locaux et désigne Messieurs Boschetti et Francillon<sup>22</sup> pour une mission d'information »<sup>23</sup>. Les Amis du vieil Annecy ont de quoi être satisfaits<sup>24</sup> !

Mais mademoiselle Bettevaux va devoir quitter le lycée Berthollet pour rejoindre le poste où l'Education nationale l'aura mutée. Une lettre du secrétaire Jacques Moret, rappelle au président Gruffaz qu'il faut rechercher un nouveau conservateur<sup>25</sup>.

La Société disposera d'un délai cependant : mademoiselle Bettevaux pourra conserver, une année supplémentaire, son poste d'enseignante à Annecy.

La conservatrice présente au comité de la Société, réuni le jeudi 5 octobre 1944, un projet d'aménagement qui se développera sur les deux étages du Palais de l'Isle, sans oublier les cellules et la chapelle. Le compte rendu confirme : « le maire nous a donné l'assurance que bientôt tout le deuxième étage serait libre et mis à notre disposition »

---

<sup>21</sup> Anciennes « boucheries », c'est-à-dire l'ancien abattoir

<sup>22</sup> Lucien Boschetti, maire-adjoint et maître Camille Francillon

<sup>23</sup> Nous avons respecté l'écriture de la délibération

<sup>24</sup> Ce qui prouve aussi, si besoin en était, que la Société des Amis du Vieil Annecy n'a jamais été suspecte

<sup>25</sup> Lettre du 29 septembre 1944

Le président Gruffaz ne tarit pas d'éloges sur « l'activité, le goût et le savoir » de la conservatrice ; avec son aide, la Société doit « réussir dans l'œuvre de surveillance, de conseils, d'actions qui doit faire de notre Vieille cité une petite Ville musée<sup>26</sup> »

Le 8 janvier 1945, la conservatrice sollicite à nouveau la Ville pour une subvention nécessaire à l'aménagement « du musée du folklore savoyard et du Vieil Annecy ». Elle précise au maire qu'elle a remis un rapport détaillé aux conseillers municipaux en charge du dossier et que, devant être mutée, elle diminuera son activité en faveur du musée à partir de Pâques.

Le conseil municipal confirme son intérêt pour le *Musée savoyard*, puisque le 11 avril 1945, il adopte un long rapport de maître Camille Francillon : « L'initiative prise nous paraît heureuse et mérite d'être soutenue par la municipalité, ainsi que vous l'avez déjà admis par votre précédente décision. Il s'agit quant à nous de voir un plan d'aménagement d'ensemble et c'est précisément ce que pense réaliser ce projet, le musée du Palais de l'île disposant alors de quatre grandes salles et d'une dizaine de petites salles et cellules ». L'élu explique à ses collègues le rôle des Beaux-Arts dans le financement des travaux qu'il faudra entreprendre dans le Palais classé monument historique.

Maître Francillon s'intéresse au sort de la conservatrice qui va être mutée et propose qu'une intervention soit faite par la municipalité auprès du ministre de l'Education nationale pour que mademoiselle Bettevaux « qui a fait preuve d'une compétence et d'une activité remarquable dans son service, puisse s'y consacrer entièrement ». La commission des finances partage cet enthousiasme : au moment voulu, elle propose que le conseil municipal donne son accord pour les travaux à effectuer dans le monument.

Que peuvent souhaiter de plus, les Amis du Vieil Annecy ?

D'ailleurs, en écho à cette délibération qui les comble, au cours de l'assemblée générale du 15 juin 1945<sup>27</sup>, le président des Amis du Vieil Annecy évoque l'avenir du musée en termes optimistes : « Le musée des “ Amis du Vieil Annecy ” est en bonne voie grâce au bienveillant appui de la municipalité qui a pris fait et cause pour sa création donnant ainsi satisfaction à l'idée de ce musée par les “ Amis du Vieil Annecy ”, en accordant aussi à cette société les salles du Palais de l'Isle pour son installation ». Le président se félicite des liens entretenus avec les conseillers municipaux, salue le conservateur Franck

---

<sup>26</sup> Assemblée générale du 9 novembre 1944

<sup>27</sup> Le nom de Georges Grandchamp apparaît pour la première fois

Bourdier « pour son dévouement à notre jeune société » et remercie mademoiselle Bettevaux « en qui nous avons mis tout notre espoir ».

Malheureusement, la conservatrice a dû quitter Annecy pour Cannes le 11 avril, le jour même de la délibération du conseil municipal.

Puis, le ministre de l'Education nationale fait savoir qu'il refuse son détachement : il incite mademoiselle Bettevaux à postuler pour entrer dans le cadre statutaire de la fonction de conservateur si cette activité l'intéresse<sup>28</sup>. Le président Gruffaz n'hésite pas à se rendre au ministère de la rue de Grenelle pour plaider, encore, le détachement de mademoiselle Bettevaux. En vain.

A travers les documents consultés, il subsiste une imprécision sur ce qui a été demandé au ministère de l'Education nationale : la mise en disponibilité sans salaire du professeur ou sa mise à disposition avec maintien de son salaire ? Il semble que la Société, comme la municipalité, auraient souhaité la deuxième solution. Autrement dit, que le poste de conservateur du musée des Amis du Vieil Annecy soit financé par l'Education nationale, ce que le ministre refuse.

### **Un conservateur pour deux musées**

Le président intervient à nouveau auprès de la municipalité pour obtenir le financement d'un conservateur pour la Société.

La municipalité répond qu'elle désigne à nouveau le conservateur municipal, Frank Bourdier, pour suivre le *Musée Savoyard*. Elle réaffirme le principe de la « commission mixte », réunissant des représentants de la municipalité et des Amis du Vieil Annecy, qui en suivra le fonctionnement et le développement.

Rapidement des tensions apparaissent entre la Société et Frank Bourdier, violemment pris à parti lors de la commission mixte du vendredi 7 avril 1946.

La vie municipale connaît une évolution politique importante : le 2 novembre 1947, Georges Volland élu maire d'Annecy, succède à Lucien Boschetti qui avait remplacé son ami Albert Lyard, décédé en 1946. Une municipalité de tendance droite et centre droit succède à la municipalité socialiste.

---

<sup>28</sup> Cette date du 11 avril est écrite par mademoiselle Bettevaux, dans le registre qu'elle a ouvert. Ironie du sort ou lapsus de la part de l'auteur qui semble fâchée avec les dates ?

Par lettre du 13 novembre 1947, le directeur des Musées de France s'adresse au président Gruffaz pour lui demander de prendre des dispositions en ce qui concerne l'inventaire des collections, l'immatriculation des objets et la sécurité incendie du *Musée savoyard* : « Si ce musée ne relève pas exactement de votre Société, elle y a de nombreux objets en dépôt et vous poursuivez une œuvre intéressante. ». Cette lettre confirme que les autorités nationales peinent à bien saisir qui est le véritable « patron » du *Musée savoyard*. Le président Gruffaz répond<sup>29</sup> : des mesures ont été prises pour assurer la sécurité incendie avec l'achat d'extincteurs par la ville, le reste suivra.

La mésentente avec Frank Bourdier cesse lorsque le conservateur obtient sa mutation pour Paris, le 15 février 1948. Il sera remplacé par la conservatrice Gabrielle Kueny. Madame Rouch-Zurcher, qui a publié une histoire du musée d'Annecy dans la revue des Amis du Vieil Annecy de 1998<sup>30</sup>, évoque succinctement le rôle de Frank Bourdier pour le musée des Amis du Vieil Annecy : « Je ne puis omettre dans cet après-guerre, la courte existence d'un *Musée savoyard* au Palais de l'Isle, offert par le Maire à la Société des Amis du Vieil Annecy. En 1945, le rez-de-chaussée présentait une cuisine savoyarde, l'entresol un atelier de potier, le premier étage une salle de meubles savoyards et une salle sur le vieil Annecy. Des vitrines plates abritaient dessins, photographies, etc. F. Bourdier put ensuite transférer dans ce musée les collections de folklore, art populaire et histoire locale, et alléger ainsi l'hôtel de ville. »<sup>31</sup>

### **Tentative de coopération**

A partir d'août 1948, Gabrielle Kueny prend en main la destinée du musée municipal et de la bibliothèque ainsi que du musée des Amis du Vieil Annecy. Elle est accueillie avec les meilleures dispositions possibles, le président Gruffaz lui certifie qu'elle trouvera dans la Société : « Le dévouement, l'encouragement, la confiance ».

Les Amis du Vieil Annecy apprennent le décès, à l'âge de trente-six ans, de Simone Bettevaux devenue madame Théophile Rigaud ; ils lui rendent un vibrant hommage le 20 novembre 1948, pour son travail en faveur du musée.

---

<sup>29</sup> Lettre du 4 décembre 1947, adressée à Monsieur G.Saila directeur des Musées de France ; Palais du Louvre

<sup>30</sup> *Annesci* 37 ; 1998

<sup>31</sup> L'auteur manifeste la plus haute considération en faveur du conservateur Franck Bourdier

A nouveau, les rapports Amis du Vieil Annecy - conservatrice se tendent. Le comité de la Société se divise entre ceux qui pensent que la collaboration avec le conservateur municipal est positive, et ceux qui tiennent absolument à « leur » conservateur. Le représentant de la ville, Henri Davignon maire-adjoint, membre de l'Académie florimontane mais aussi des Amis du Vieil Annecy, recherche un compromis.

Les visions différentes sur l'avenir du musée apparaissent à un moment où la Société s'interroge sur ses propres méthodes de travail, ce qui provoque des dissensions allant jusqu'à des démissions.

## **Vers la conclusion**

En 1952, un jeune conservateur de vingt-trois ans, Jean-Pierre Laurent, prend la direction des musées d'Annecy.

Georges Grandchamp se souvient : « Alors là ! Ça a été l'ouragan. Laurent a dit : “ Je prends le Palais de l'Isle et je le vide. Et après je vais faire le musée d'ethnographie de la ville au Château. Au Palais de l'Isle, je vais faire des expositions temporaires ” Que voulez-vous dire ? On était d'accord<sup>32</sup> ».

Effectivement, le conservateur procède au démontage des vitrines du *Musée savoyard* et, en 1953 durant une partie de l'été, organise au Palais de l'île une exposition de sculpture religieuse savoyarde.

Le musée ne semble plus être la préoccupation des Amis du Vieil Annecy qui se mobilisent sur l'avenir du château dont le Vieux Logis a été ravagé par le violent incendie du 12 juillet 1952.

La Société retrouve un fonctionnement apaisé en début de l'année 1953 ; le 2 avril 1953, elle abandonne le Palais de l'île comme siège social.

## **En souvenir du Musée Savoyard...**

Les objets appartenant aux Amis du Vieil Annecy, ont fait l'objet d'un inventaire avant leur remise au musée municipal.

La Société ne se désintéresse pas pour autant du sort de ses collections, puisqu'en différentes occasions, Georges Grandchamp, élu président en 1956, échange de nombreuses lettres avec les différents conservateurs : il ne manque pas de leur rappeler<sup>33</sup> la liste des objets dont ils ont la garde.

---

<sup>32</sup> Enregistrement effectué le 22 août 2003 et remis en page par Pierre Berthier le 7 février 2012

<sup>33</sup>

En septembre 2012, année du quatre vingtième anniversaire de la création de la Société, la conservatrice Elodie Kohler après avoir travaillé avec notre Société, présente une sélection d'estampes et de dessins du *Musée savoyard* dans les locaux du siège de la Maison Gallo. Ces œuvres sont toujours précieusement conservées par le musée-château, les services y veillent avec attention. Cette initiative voulait rendre hommage aux premiers animateurs des Amis du Vieil Annecy, dont le président fondateur Auguste Gruffaz.

Ils le méritent puisque leur perspicacité et leur dévouement n'ont pas été vains : au sein des collections du Musée-Château, les objets collectés par les Amis du Vieil Annecy continuent à témoigner sur ce qu'a été l'histoire de notre ville. On sait que le Palais de l'île avait connu des usages les plus divers, le départ de la Bourse du Travail aurait sans doute suscité un débat sur l'utilisation future du monument et rien ne dit qu'une utilisation culturelle aurait été décidée.

L'initiative des Amis du Vieil Annecy a, sans aucun doute, contribué à donner sa vocation culturelle définitive au Palais de l'Isle.

**Michel AMOUDRY**  
Président des Amis du Vieil Annecy